LES PARADES DU GOLFE : le lundi 15 et le samedi 20 mai 2023

La Grande Parade du samedi 20 mai
Navigations réglementées de 15h00 à 18h30.

la semaine du Golfe mor bihan

Auray · St-Goustan (Auray) · Plougoumelen · Le Bono · Crac'h · Fort Espagnol (Crac'h) · Baden · Vannes · Arradon · Port Anna (Séné) · Séné · Port Blanc (Baden) · Île aux Moines · Île d'Arz · Larmor-Baden · Le Passage · Le Hézo · St-Armel · Locmariaquer · Arzon · Port Navalo (Arzon) · Port du Crouesty (Arzon) · Le Logeo (Sarzeau) · Sarzeau · St-Gildas de Rhuys

GOLFE DU MORBIHAN

BAIE DE QUIBERON

OCÉAN ATLANTIQUE

Ligne de départ entre la Tourelle Baguen-Hir et le remorqueur de la Marine Nationale «Buffle»

Zone d'attente et de mise en formation des bateaux inscrits à la parade.

Le Grand Rohu · Plage du Gohvelin · Mouillage du Grand Rohu

Le chenal et la zone d'attente et de mise en formation sont interdits aux bateaux non-inscrits de 13h30 à 16h30 le lundi 15 mai et de 15h00 à 18h30 le samedi 20 mai.

Les bateaux les plus lents inscrits à la parade se décalent sur la gauche du plan d'eau.

Une fois la ligne franchie chacun garde sa position. Il est interdit de doubler mais aussi de ralentir le trafic dans l'axe médian du chenal.

Garder sa trajectoire et son cap à la vitesse constante adoptée par la Parade. Ne pas doubler, ne pas couper la route des flottilles, surveiller ses arrières.

PC Parade VHF 77
SECOURS VHF 16

Zone fragile* · Port d'accueil le samedi soir · Point de vue · Zone d'herbiers · Interdiction de mouillage* · Interdiction de débarquer*

*Arrêtés préfectoraux

LE PORT DE LA BRASSIÈRE EST OBLIGATOIRE

Ligne de Départ : dans l'Est de la Tourelle de Baguen-Hir

SAMEDI, le remorqueur « Buffle » de la Marine Nationale sera en bout de ligne et donnera le départ.

La Parade d'Ouverture du lundi 15 mai :
- Départ du bateau leader à 14h30
- Départ du dernier bateau à 15h15

Les horaires pourront être modifiés par l'organisateur.

La Grande Parade du samedi 20 mai :
- Départ du bateau leader à 16h00
- Départ du dernier bateau à 17h15

Les horaires pourront être modifiés par l'organisateur.

	Lundi 15 mai	Samedi 20 mai
Tête de Parade :		
• Marité, Pascual Flores, Hydrograaf, Corentin, Belle Poule (lundi)	14h30	16h00
GROUPE 1 : Flot 3 & Flot 3bis		
• Biche, La Cancalaise (samedi), Minahouet II & flot 3	14h35	16h07
• Le Français, Iris & flot 3bis	14h40	16h14
GROUPE 2 : Flot 1 & Flot 2		
• Morgenster, Oosterschelde & flot 1	14h44	16h19
• ND de Rumengol, Krog e Barz, Martroger & flot 2	14h48	16h24
GROUPE 3 : Flot 5 & Flot 8		
• Skeaf, Lys Noir, Alcor II & flot 5	14h52	16h31
• Lola of Skagen, Korriganez, Unity of Lynn & flot 8	14h56	16h38
GROUPE 4 : Flot 7 & 7bis		
• La Nébuleuse, Boréale, Loch Monna & flot 7	15h00	16h45
• Dahl Mad, Indomptable, Corbeau des Mers & flot 7bis	15h04	16h52
GROUPE 5 : Flot 4		
• La Recouvrance, La Grande Hermine, Pen Duick, Enchantement & flot 4	15h08	16h59
GROUPE 6 : Flot 6		
• Ring Andersen, Etoile Molène, André Yvette & flot 6	15h12	17h07
FIN DE PARADE		
• Leenan Head, Neire Maove, Bro Warok, Gray Hound, Etoile du Roy, Shtandart, Neptune	15h15	17h15

Le remorqueur « Buffle » de la Marine Nationale fermera la marche le samedi entre 17h et 17h30.

Retrouvez toutes les infos sur :
www.semainedugolfe.com

APRÈS LECTURE, NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

15H00-18H30 Parade du samedi 20 mai INFORMATIONS IMPORTANTES AUX PLAISANCIERS

LE PORT DE LA BRASSIÈRE EST OBLIGATOIRE

la semaine du Golfe mor bihan

Chenal réservé aux bateaux inscrits à la Semaine du Golfe

INTERDIT AUX PLAISANCIERS de 15H00 à 18H30

Balisage renforcé par des bouées de régate. Les Zones d'Attente Plaisanciers Visiteurs (ZAPV) sont à l'extérieur de l'alignement des bouées.

8 Zones d'Attente réservées aux Plaisanciers, Visiteurs :

1. Pointe de Kerpenhir
2. Grégan
3. Grégan / Île Longue
4. Île Longue / Gavrinis
5. Gavrinis / Île Berder
6. Pointe du Monteno
7. Er Lannic / Île de la Jument
8. Est de l'Île de la Jument

Chenal et Zone réservés aux Bateaux Inscrits à la Parade.

SURVOL DE DRONE INTERDIT

Le Golfe du Morbihan : "Aire marine protégée"

Les bons usages dans le Golfe du Morbihan en aire marine protégée :

"A terre comme sur mer, je prends soin de l'environnement"

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan Park ar Mor Bihan

- Je reste à bonne distance et je ne débarque pas sur les îles et îlots accueillant des colonies d'oiseaux nicheurs (Arrêtés préfectoraux).
- Zones fragiles : je reste sur les sentiers (Arrêtés préfectoraux).
- Je ne jette pas l'ancre dans un herbier de zostères.
- Je respecte les vitesses maximales autorisées sur l'eau : 5 nœuds dans la bande des 300 m, 10 nœuds ailleurs.
- Je ramène mes déchets sur le continent dans les poubelles prévues à cet effet et je les trie.

Avec l'applications NAV&CO Naviguez bien informé